TRANSITION MINEURS / ADULTES
ELEVES ET JEUNES
RELEVANT DE LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE

	ENFANTS CONCERNES fréquent les structures	PREMIERE ANNONCE POUR EVALUATION	RESPONSABILITE EVALUATION ORIENTATION	ORIENTATION	AGE DE L'ORIENTATION	Décisions
A	Mesures ES au CO appuis pédagogiques / classes d'obs. / prépprentissage	13 ans	ES Conseillers OSP	Formation professionnelle ordinaire CFC / AFP	15 à 17 ans	Parents
B	Classes d'adaptation / adaptatation décentralisées Instituts Ste-Agnès, Don Bosco, La Castalie, Notre-Dame de Lourdes, Kinderdorf, HPS / Insieme Oberwallis	13 ans	ES Conseillers OAI	Formation professionnelle initiale AI	16 à 18 ans	Parents OAI
C	Classes d'adaptation / adaptation décentralisées Instituts La Castalie, Notre-Dame de Lourdes, Kinderdorf, HPS / Insieme Oberwallis	16 ans	ES SSH	Structures et centres pour adultes hcp	18 à 20 ans	Représentant légal SAS